

NON AUX REFORMES BLANQUER



La loi adoptée par l'Assemblée s'attaque en catimini aux fondements de l'Education Nationale!

Les conséquences de la loi pour les écoles primaires :

La création d'Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux (EPSF) même en zone urbaine = Fusion des écoles maternelles, élémentaires et des collèges dans un même regroupement à l'initiative des collectivités territoriales.



Fermeture de classes éloignées des collèges Hausse possible des effectifs dans les classes (jusqu'à 32 élèves en maternelle). Fin des écoles de proximité

Gestion des écoles par les chefs d'établissement des collèges ou leur adjoint.



Suppression des postes de directeur d'école Ecole gérée par des personnes qui ne connaitront pas la réalité du terrain et les élèves.



Disparition de l'obligation de scolarisation des enfants « au plus près de leur domicile »

Scolarisation dans un établissement plus éloigné où il y aura de la place, sans recours possible

Des missions d'enseignement seront confiées à des étudiants en bac + 2 sans formation et à de plus en plus de contractuels





Scolarisation obligatoire à 3 ans



Les municipalités devront financer les écoles maternelles privées, il y aura donc moins de moyens financiers pour les écoles publiques



Suppression de 2650 postes

Pas de moyens supplémentaires pour les élèves en situation de handicap



Classes surchargées avec de plus en plus d'élèves à besoins éducatifs particuliers sans accompagnement humain

Contacts: Sur Facebook: page Groupement des Enseignants et Parents de l'Essonne

Par mail: groupementepe@gmail.com

POUR LE LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation.

= La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique.

Les élèves doivent choisir 3 spécialités en 1ère puis 2 en Terminale.

→ Orientation précoce des élèves qui doivent choisir, dès 15 ans, les spécialités qui leur permettent de réaliser leur projet d'avenir.





Le « nouveau lycée » doit être un « tremplin vers la réussite pour le supérieur »

Les critères de sélection des filières de l'enseignement supérieur ne sont pas encore connus.

→ Les élèves actuels de seconde risquent de se fermer des nortes en choisissant leurs spécialités.

Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi 12 possibilités dont :

Mathématiques, S.V.T, Physique-chimie, S.E.S, Histoire-géographie, géopolitique, Arts, Humanités, Langues, Numérique et sciences informatiques...



Les lycées ne proposeront pas tous le même nombre de spécialités.

Inégalités de traitement entre les élèves.

La réforme du baccalauréat.

= 40% de la note finale reposera sur du contrôle continu en classe de 1^{ère} et de terminale.



Le BAC perdra son caractère national et deviendra local.

- = Avoir un bac du lycée Claudel de Palaiseau vaudra-t-il autant qu'un bac du lycée Henri IV à Paris ?
- + Plus 30 évaluations pour l'obtention du BAC en 2 années.

POUR LE LYCEE PROFESSIONNEL

Des campus d'excellence Baisse conséquente des heures d'enseignement général.

- → Accès limité à la culture, à l'expression écrite et orale, et à l'esprit critique.
 - + Baisse de la taxe d'apprentissage.

Des formations de pointe



Horaire des matières utiles à l'orientation en baisse.

→ Poursuites d'études des élèves compromises Publics de lycéens, d'adultes en reconversion et d'apprentis mixés dans les mêmes classes = hétérogénéité ingérable.

L'innovation pédagogique moteur de la réussite



Suppression de postes d'enseignants et des dédoublements.

Classes surchargées.





Contacts:

Sur Facebook : page Groupement des Enseignants et Parents de l'Essonne

Par mail: groupementepe@gmail.com